

Publications économiques et financières



Conjoncture financière

Février 2022

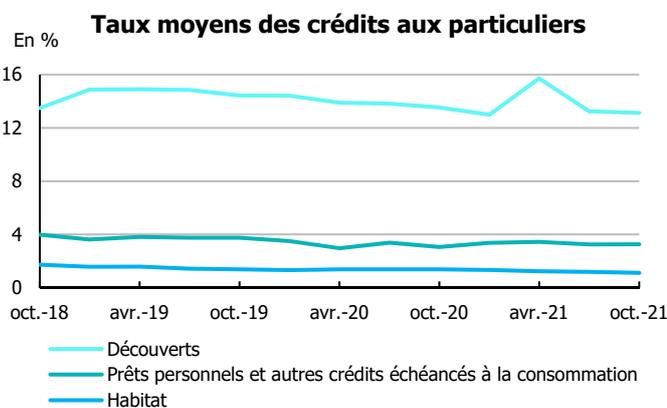
TAUX DES CRÉDITS AUX PARTICULIERS À LA RÉUNION

4^E TRIMESTRE 2021

LE TAUX MOYEN DES CRÉDITS À L'HABITAT EN DEÇÀ DU NIVEAU NATIONAL

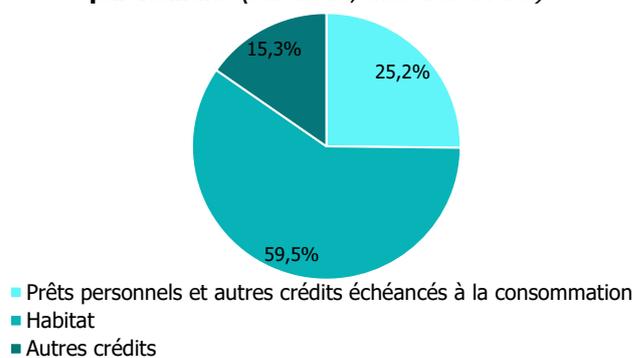
- À La Réunion, le taux moyen des nouveaux **crédits à l'habitat** se contracte de nouveau de 8 points de base (pdb) en octobre 2021 par rapport à juillet 2021. Il s'établit désormais à 1,11 %, un nouveau point historiquement bas, en deçà du taux moyen observé au niveau national. La durée moyenne de ce type de prêts s'élève à 21 ans pour un montant moyen d'emprunt de 175 000 euros.
- Le taux moyen **des prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation** reste stable sur le trimestre. La durée moyenne de ces prêts personnels est de 5 ans, pour un montant moyen de 17 600 euros.
- Les taux appliqués à La Réunion restent proches de ceux appliqués en France entière, à l'exception des taux moyens des découverts.

Caractéristiques des nouveaux crédits à La Réunion



Sources : IEDOM, Banque de France

Répartition des flux de nouveaux crédits aux particuliers (sur un an, hors découverts)

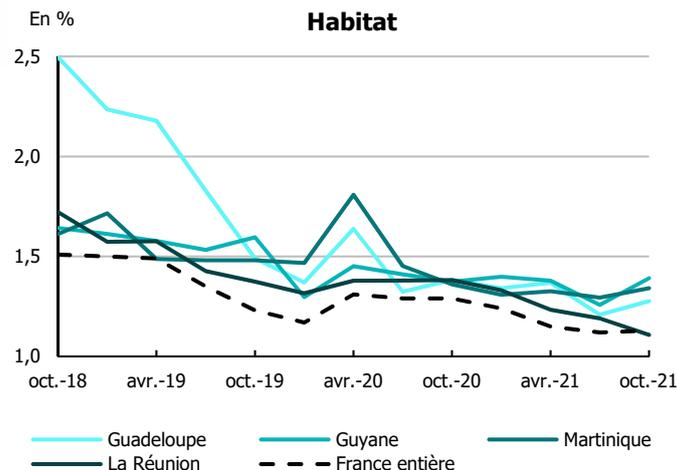


Sources : IEDOM, Banque de France

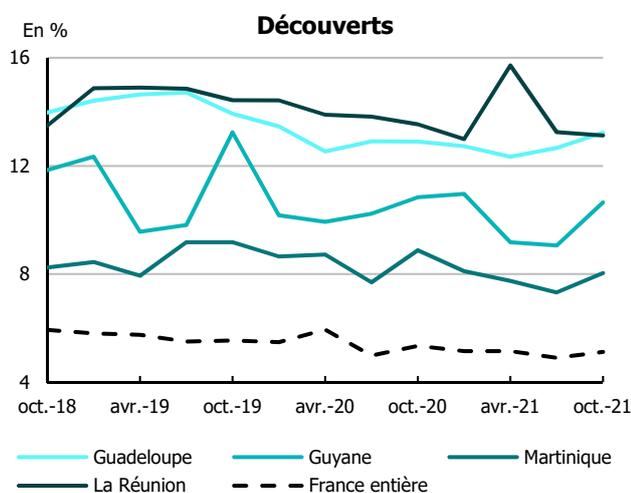
Taux moyens débiteurs en %							Variations (en pdb*)	
		oct.-20	janv.-21	avr.-21	juil.-21	oct.-21	1 an	1 trim
La Réunion	Découverts	13,54	12,99	15,72	13,25	13,13	-41	-12
	Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation	3,05	3,36	3,43	3,25	3,26	21	1
	Habitat	1,38	1,33	1,23	1,19	1,11	-27	-8
France entière	Découverts	5,34	5,15	5,15	4,90	5,12	-22	22
	Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation	3,67	3,61	3,56	3,44	3,51	-16	7
	Habitat	1,29	1,24	1,15	1,12	1,13	-16	1

* point de base

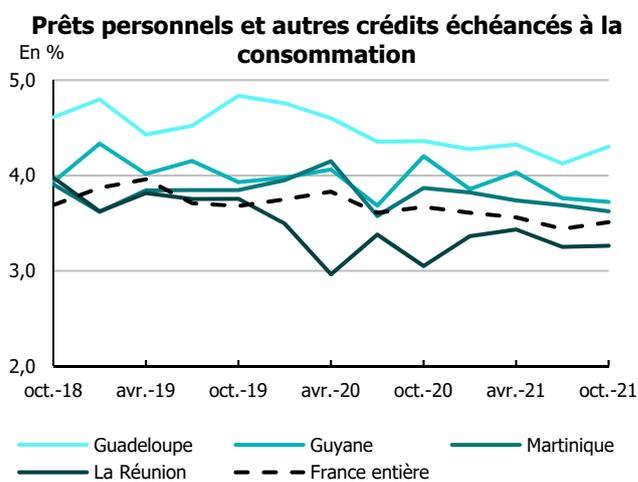
Taux moyens des crédits aux particuliers par géographie



Sources : IEDOM, Banque de France



Sources : IEDOM, Banque de France



Sources : IEDOM, Banque de France

MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements ayant leur activité à La Réunion. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du trimestre aux particuliers. Les particuliers désignent les personnes physiques à l'exception des entrepreneurs individuels.

L'enquête de La Réunion exploite près de 25 000 déclarations relatives aux crédits consentis au cours du trimestre.

Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE. Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE), ils correspondent à la composante intérêt du taux effectif global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

- (i) Les crédits à l'habitat intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages, et ce, quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT).
- (ii) Les découverts incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours d'un mois de référence ainsi que les crédits de trésorerie non échancés (crédits permanents ou revolving). Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence.
- (iii) Les prêts personnels incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.